

Quand la relation avec son directeur de thèse déraile

Cinq doctorants ont accepté d'évoquer pour *Le Monde* les conflits survenus avec leur directeur de recherche

TÉMOIGNAGES

Directeurs fantômes, encadrants trop présents ou pas assez présents, encourageants ou décourageants, harcèlement... La relation nouée par un doctorant avec son directeur de recherche peut avoir le fin mot sur le vécu de la thèse. Et in fine sur sa réussite. S'il est difficile de chiffrer l'ampleur de ces situations conflictuelles, la relation avec l'encadrant apparaît en troisième dans les sources de mal-être, a montré une étude auprès de 1700 doctorants menée par Pascale Haag, maître de conférences en psychologie à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Cinq jeunes chercheurs ont accepté de témoigner pour *Le Monde* des relations houleuses qu'ils ont vécues avec leur directeur de thèse. Tous ont demandé à garder l'anonymat pour « ne pas se griller pour le reste de [leur] carrière ». Dans le milieu universitaire, « c'est presque une déclaration de guerre que de parler de ses problèmes avec son directeur de recherche, et ce même en interne », souffle l'une des doctorantes.

Entre l'étudiant et son encadrant se tisse une relation d'interdépendance. « Mais le directeur est en position de force et il peut arriver qu'il en abuse », observe Alexandre Hobeika, vice-président de la Confédération des jeunes chercheurs (CJC). Impossible pour le thésard de se passer de son tuteur pour nombre de démarches : accès aux ressources, relecture des articles, jusqu'au renouvellement chaque année de son contrat. Autant de moments de crispation quand le directeur ne s'en acquitte pas dans les délais nécessaires.

Lucie, doctorante en philosophie à Paris, n'a vu sa directrice qu'à six reprises en quatre ans, Maïa, chercheuse en psychologie, a dû attendre plus de six mois que son directeur signe le devis lui permettant d'obtenir un bureau et un ordinateur. « J'ai vite compris que je ne pouvais rien faire sans lui », soupire-t-elle. Cette absence d'encadrement inquiète aussi les doctorants pour « l'après-thèse », qui requiert la création d'un réseau. « La compétition est rude », pointe Lucie. Ceux qui ont un directeur qui leur ouvre des portes et les aide à la publication d'articles en parallèle de leur thèse ont un avantage clair. »

« Tu vas voir, tu vas pleurer »

D'autres regrettent au contraire une trop grande « présence » de l'encadrant. « Tu vas voir, tu vas pleurer. Je fais pleurer toutes les femmes avec qui je travaille », a lâché à Claire, aujourd'hui enseignante-chercheuse, son directeur de thèse lors de leur premier rendez-vous en 2010. « J'ai beaucoup pleuré, le soir, dans mon lit. Mais je n'ai jamais craqué devant lui, alors il n'a pas lâché », confie l'ex-doctorante en sciences de la Terre.

Quand arrive le jour où elle doit soumettre son manuscrit à des rapporteurs extérieurs pour obtenir l'autorisation de soutenir sa thèse, son directeur la convoque dans son bureau : « Il m'y a affirmé que toute l'équipe était d'accord

pour dire que mon manuscrit était moyen. » Mais lorsque la jeune doctorante, épuisée et décontenancée, pose la question aux membres du laboratoire, tous tombent des nues : ils n'avaient jamais émis de tels jugements.

Dans le rapport, remis quelques semaines plus tard, elle découvre une pluie d'éloges : « C'était la première fois qu'on me signifiait que je faisais du bon boulot. » Le jour de la soutenance, organisée sans l'aide de son encadrant, Claire est même gratifiée des félicitations du jury. Sans autre mot, son directeur lâchera seulement : « Je pensais vraiment que tu allais te vautrer aux questions. » Des tâches qui ne s'inscrivent pas dans le cadre de sa thèse, des inscriptions à des colloques qu'il ne découvre que la veille, des pressions pour qu'il se rende aux Etats-Unis... C'est dans son rôle même de jeune chercheur qu'Antoine ne s'est pas senti res-

« Je pensais être épaulé, mais lorsque j'ai parlé de harcèlement moral, tout le monde s'est figé, comme paniqué »

ANTOINE
ancien doctorant

pecté par ses deux codirecteurs. « Ils me voyaient seulement comme une ressource, dont ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient, sans jamais m'accompagner dans les questionnements spécifiquement reliés à ma thèse », dénonce le doctorant en sciences de l'ingénieur, en arrêt maladie depuis plusieurs mois pour état anxio-dépressif.

Des garde-fous existent

Le statut encore flou du doctorant favorise ce type de dérives : celui-ci n'est plus vraiment étudiant mais pas encore totalement professionnel. L'absence de financement, et donc de contrat doctoral (difficile à obtenir notamment en sciences humaines et sociales), peut être un facteur aggravant.

Pour prévenir les dérives, des garde-fous existent pourtant. D'abord, les écoles doctorales, premier interlocuteur vers lequel les thésards peuvent se tourner.

Ensuite, les comités de suivi qui ont l'obligation, depuis 2016, de se réunir dès la deuxième année de thèse pour s'assurer de l'avancement et des bonnes conditions de travail des doctorants. « Mais quand ils décident de parler, c'est souvent trop tard et la situation est bien installée », remarque la Confédération des jeunes chercheurs.

D'autant que parler n'est pas toujours suffisant. Doctorante en sciences sociales, Emilie a fini par demander à changer de directeur de recherche « après plus d'un an de relation toxique et un état dépressif bien installé », dit-elle. Mais quand elle décide d'élever la voix, elle se trouve confrontée à un problème majeur : son directeur de recherche s'avère être très influent dans son école doctorale. Quant aux chercheurs qu'Emilie sollicite, « ils m'expliquaient à chaque fois combien il serait dangereux pour eux de s'immiscer

dans cette histoire », raconte-t-elle. Toutes les décisions dans la recherche, que ce soit pour les financements ou les avancées de carrière, sont votées par les pairs ; difficile dans ce contexte de s'élever contre des collègues.

« Une forme de tabou »

Dans ce milieu où « les ego peuvent s'exprimer librement sans jamais être recadrés », peste la doctorante harcelée Claire, « une forme de tabou s'est installée », observe Franck Dolif-Perros, vice-président de l'association de doctorants Les Cartésiens. « Il existe une culture du self-made-man au sein de la recherche : l'image valorisée du doctorant qui n'a pas besoin d'aide. Parler de ses problèmes revient à mettre en exergue sa dépendance », pointe-t-il.

Pour Alexandre Hobeika, beaucoup d'écoles doctorales sont « des coquilles vides, disposant de peu de moyens pour agir, bien que la situation soit très variable suivant les disciplines ». Les cinq doctorants qui ont témoigné se sont souvent heurtés à un mur. « Je pensais être épaulé mais lorsque j'ai parlé de harcèlement moral, tout le monde s'est figé, comme paniqué », raconte Antoine, qui a entrepris en juillet des démarches auprès de son école doctorale pour changer de direction. Alors qu'il devient urgent pour lui de trouver un nouvel encadrant pour pouvoir signer sa réinscription, « on me signifie au téléphone que personne ne me force à me réinscrire et que je peux très bien partir », rapporte-t-il, sidéré.

Tout en affirmant que les cas de conflits constituent « une minorité », Thomas Coudreau, directeur du collège des écoles doctorales, reconnaît les failles de leur système de contrôle. « Elles manquent encore de compétences, dit-il. Savoir aider quelqu'un qui vous raconte un harcèlement moral ou sexuel, cela s'apprend. »

Emilie n'y croit guère. La doctorante a perdu 10 kg dans la bataille et n'a pu trouver un autre directeur qu'à condition de repartir à zéro sur un nouveau sujet de thèse. « Le monde de la recherche, c'est comme la cour du roi, résume-t-elle. Si quelqu'un énerve le souverain, il n'a plus le droit d'y entrer. » ■

ALICE RAYBAUD

Avec les contrats Cifre, le pont entre entreprise et recherche se solidifie

LA CONVENTION INDUSTRIELLE de formation par la recherche (Cifre), lancée en 1981, gagne chaque année un peu plus en assise. Ce dispositif ministériel propose des subventions aux entreprises qui décident de recruter un doctorant, permettant aux jeunes chercheurs d'avoir un pied dans le monde privé et un autre dans la recherche publique pendant les trois ans de leur thèse. A l'heure où la question du financement est une grande préoccupation pour ceux qui se projettent dans le doctorat, elle leur assure un salaire d'au moins 1957 euros par mois pendant leur contrat.

De 5 % à 7 % de candidatures supplémentaires sont déposées chaque année par des futurs doctorants. Une attractivité dont s'est félicitée Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, qui annonçait, en mars, l'augmentation du nombre de conventions allouées pour l'année 2018 : 1450, contre 1433 en 2017. L'objectif : réduire la différence de culture entre mondes privé et public, qui freine encore les entreprises dans leur processus d'embauche.

La mission est accomplie pour les docteurs qui sortent du programme ; deux tiers travaillent encore dans le secteur privé un à cinq ans après leur soutenance et un tiers reste employé dans l'entreprise de leur thèse. Pour Clarisse Angelier, déléguée générale de l'ANRT, l'agence opératrice du dispositif, on peut commencer à parler de « porosité » entre secteur universitaire et secteur privé et industriel.

Dispositif complexe

Thomas Coudreau, président du collège des écoles doctorales, se montre moins catégorique, mais voit malgré tout se dessiner une nette évolution : « L'ancien modèle, qui voyait le diable dans le secteur privé, n'est plus de mise dans le domaine de la recherche. » La part des docteurs travaillant dans le privé est même passée de 23 % à 37 % entre 2010 et 2015. Cette entrée en grâce progressive du secteur privé touche principalement les petites et moyennes entreprises (PME). Pour la première fois, le nombre de Cifre allouées aux PME a dépassé

en 2017 celles accordées aux grands groupes. La nouvelle génération préfère de plus en plus l'organisation « agile et modulaire » des PME, observe Clarisse Angelier.

Malgré tout, si le programme est désormais bien installé, son dispositif peut s'avérer un peu complexe, pointe Thomas Coudreau : « Il n'est pas toujours aisé pour les équipes universitaires de trouver un partenaire non académique et vice versa. On tourne un peu toujours sur les mêmes équipes et les mêmes thèmes. » Des thèmes souvent rattachés aux sciences dites « dures » : seules 25 % des conventions allouées concernent des thèses de sciences humaines et sociales (SHS).

« Mais de plus en plus de collectivités territoriales voient le potentiel que les doctorants peuvent apporter sur des problématiques sociétales », veut-on rassurer à l'ANRT. Une évolution qui devrait permettre à plus de doctorants en SHS de prétendre à ce dispositif qui démontre son efficacité : deux ans après leur thèse, 90 % des docteurs Cifre ont un emploi. ■

A. RA.



QUEL AVENIR POUR L'ISLAM DE FRANCE ?

Un magazine de 84 pages - 6,90 €
Chez votre marchand de journaux et sur Lemondedesreligions.fr